

Or, monsieur l'Orateur, voici que cette question des armes nucléaires est soulevée au cours d'une motion proposant que la Chambre se forme en comité des subsides. Nous espérons donc que le premier ministre en profitera pour sortir les dossiers concernant l'entreposage des armes nucléaires américaines sur notre sol et fera de la lumière sur ce point. Ce n'est pas la seule fois qu'une telle chose a été promise.

Le 23 mai 1963, le député de Saint-Maurice-Lafèche (M. Chrétien)—et je lis le hansard du 23 mai à la page 196—disait:

Je crois que ce problème-là est important, et le premier ministre s'est engagé à nous donner l'occasion de le débattre à fond, et non pas en un seul après-midi.

Eh bien, monsieur l'Orateur, nous avons aujourd'hui l'occasion de débattre ce problème-là. Je vois que le député de Saint-Maurice-Lafèche donne son assentiment à ce qu'il disait à ce moment-là, mais voilà qu'il disait également, d'après la page 196, à la deuxième colonne:

Monsieur le président, au cours de la campagne, j'ai pris position en disant que j'étais opposé aux armes nucléaires.

Voilà ce que le député de Saint-Maurice-Lafèche disait le 23 mai 1963, ainsi qu'en fait foi le hansard, à la page 196, deuxième colonne.

M. Chrétien: Monsieur le président, je pose la question de privilège, et je demanderais que le député de Lapointe lise au complet la phrase qu'il vient de commencer, afin qu'il cite exactement ce qu'a dit le député de Saint-Maurice-Lafèche, et ce d'après le texte de cette journée-là.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je dois vous avouer franchement que le texte du député de Saint-Maurice-Lafèche comprend quatre pages, et je ne le trouve pas suffisamment important pour mériter qu'il soit lu au complet.

Monsieur l'Orateur, cela veut dire une chose, c'est que les députés de la province de Québec eux-mêmes, puisque le député de Saint-Maurice-Lafèche l'a dit à maintes reprises, ont affirmé qu'ils sont opposés à l'entreposage d'armes nucléaires sur les territoires du pays et spécialement sur le sol de l'État du Québec.

Monsieur l'Orateur, les députés libéraux auront l'occasion, ce soir, par leur vote sur le sous-amendement proposé par le Ralliement des créditistes, de se prononcer carrément, catégoriquement et nettement contre l'entreposage des armes nucléaires sur le sol canadien.

Le ministre de la Défense nationale nous disait hier que nous avions pris des engagements et il ajoutait ceci: Cependant, pour nous être utiles, ils—c'est-à-dire, les Américains—ont fourni ce qu'ils croyaient être, à

l'époque, un semblant de protection. Voici que le ministre de la Défense nationale lui-même classait les Bomarc et les Voodoos comme un semblant de protection. C'est donc seulement pour un semblant de protection que l'on compromettait le rôle que le Canada pouvait jouer pour la paix dans le monde et pour le désarmement nucléaire.

Monsieur l'Orateur, les engagements, on en a parlé des deux côtés de la Chambre ici. Alors que les libéraux étaient dans l'opposition, ils demandaient au parti au pouvoir de déposer les engagements pris par le parti conservateur, mais dès que les libéraux ont eu accès au pouvoir ce fut à leur tour de se faire demander par les conservateurs de déposer, de rendre publics ces mêmes engagements.

Que les libéraux refusent ou se récusent en prétendant que ce n'est pas une façon de promouvoir la sécurité publique, il y a une contradiction qui se continue toujours, des deux côtés de la Chambre.

On n'a jamais produit ces engagements, car ils n'existent pas. Le rôle du Canada, nous l'avons dit hier, et nous continuons de l'affirmer aujourd'hui, consiste dans un rôle de paix par l'intermédiaire d'un programme de désarmement chez nous...

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur,...

M. Grégoire: Ça fait deux fois qu'il se lève!

M. Chrétien: Voici, l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire) a cité un texte que j'ai dit à la Chambre. Il a cité le texte en disant ceci:

Monsieur le président, au cours de la campagne électorale, j'ai pris position en disant que j'étais opposé aux armes nucléaires, mais si le Canada y avait été engagé par le gouvernement conservateur, je ne voulais pas que le gouvernement libéral ne respecte pas ses engagements, je ne voulais pas que le gouvernement libéral fasse dans sa vie publique ce que nous ne faisons pas dans notre vie privée.

C'est une question de privilège et d'honneteté. Que l'honorable député de Lapointe lise au moins tout le paragraphe et non pas seulement deux bouts de phrases! J'exige que l'honorable député de Lapointe se rétracte en lisant la phrase au complet.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, il y a une chose que l'honorable député de Saint-Maurice-Lafèche oublie, c'est que le gouvernement actuel n'a jamais prouvé qu'il y avait eu des engagements de pris, de la part du Canada, sous l'ancien régime. L'honorable député de Saint-Maurice-Lafèche...

M. Chrétien: C'est une question de privilège.

M. Grégoire: Comment voulez-vous que je réponde à votre question de privilège? Si le